

# Maine-et-Loire : le bras-de-fer se poursuit

09/06/2017

Sur le front de la protection de l'enfance, la situation semble inchangée : le conseil départemental du Maine-et-Loire veut maintenir la procédure d'appel à projets qu'il a lancé pour pourvoir à ses besoins ; les syndicats sont toujours vent debout contre cette orientation qui, selon eux, pourrait se traduire par 350 suppressions de poste. Lundi 12 juin, Angers va accueillir la seconde manifestation contre cette décision du CD 49 à l'appel des syndicats CGT, FO et Sud.

De son côté, l'Uriopss Pays-de-la-Loire tente toujours d'infléchir la position du conseil départemental sur ces appels à projet. L'organisation a été reçue par le président du CD 49 et a plaidé pour le recours au CPOM qui permet d'entrer dans une logique de "dialogue et de concertation". L'Uriopss conteste toujours la légalité du recours aux appels à projets pour ce type de démarche.

## Documents joints

---

- Communiqué de l'Uriopss

## Autres articles de l'édition

---

- Droit de vote des personnes handicapées
- Protection de l'enfance : "Il faut poursuivre la dynamique interministérielle"
- « A Strasbourg, les mal logés ont pris la parole »